

## Jean-Baptiste André Godin à monsieur Bladier, 11 [octobre 1849]

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

### Les relations du document

#### Collection Correspondant.e.s

[Bladier](#) est destinataire de cette lettre

[Degon](#) est cité(e) dans cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

### Informations sur le document source

CoteFG 15 (2)

Collation1 p. (406)

Nature du documentCopie manuscrite

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

### Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à monsieur Bladier, 11 [octobre 1849], Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 14/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/27134>

Copier

# Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)  
DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

## Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[11 octobre 1849](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire[Bladier](#)

Lieu de destinationNoyon (Oise)

## Description

RésuméSur l'affaire de contrefaçon Degon. Godin prend note que Bladier reconnaît devoir à Degon les cuisinières qu'il a en magasin, d'une valeur de 243 F ; il lui indique que ces appareils invendus lui appartiennent de droit, et lui propose de les inclure dans le règlement de sa prochaine facture pour régler l'affaire à l'amiable. Il avertit Bladier qu'il devra justifier au besoin le paiement des autres fournitures que Degon lui a faites et lui signale que les livres de compte de Degon mentionnent deux paiements de Bladier : l'un de 150 F et l'autre de 175 F.

## Mots-clés

[Appareils de cuisson](#), [Contrefaçon](#), [Distribution des produits](#), [Finances d'entreprise](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#), [Procédure \(droit\)](#)

Personnes citées[Degon \[monsieur\]](#)

## Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

NomBladier

GenreHomme

Pays d'origineFrance

ActivitéCommerce

BiographieCommerçant à Noyon (Oise) dans la première moitié du XIXe siècle, distributeur d'appareils de la manufacture Godin-Lemaire.

---

NomDegon

GenreHomme

Pays d'origineInconnu

ActivitéInconnue

BiographieRésidé à Esquéhéries (Aisne) en 1857. Il a peut-être un lien de parenté avec Marie Josèphe Florentine Degon (1794-1867), native d'Esquéhéries et épouse du père de Jean-Baptiste André Godin.



24/4/19 406

Paris

4<sup>me</sup> 11

Mr Lefèbvre rue Dauphine 41  
je pourrais prendre les 2000 francs  
si je puis convaincre qu'elles soient assuré  
portes au poids que je vous ai indiqué  
mais je crains encore quelle soient trop  
lourdes pour que mon emportement un  
mille si elle me conviennent je vous en  
recommanderai aussitôt car je vous en  
recommande des plus portes

Reçus <sup>agréz</sup>

11

Monsieur Bladie

vous reconnaîtrez sûrement droit  
sur votre compte avec Dijon les aiseuses  
que vous avez en magasin délivrant à  
la somme de fr. 243  
les objets indiqués m'appartiennent de  
droit mais pensant que vous préferez terminer  
cette affaire à l'amiable que j'en veux  
ordonner la cessation je vous propose  
de les comprenre dans le règlement de  
ma première facture me portant fort  
en échange de vos deux reçus contre  
tout recours pour cette <sup>affaire</sup> à vous de  
justifier du besoin du paiement des  
autres fournitures qu'il vous a faites  
les livres Dijon constatent deux paiements  
un <sup>3</sup> fr. 150  
et une traite de fr. 145  
agréz <sup>je</sup> me <sup>1</sup>